[](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/ce/Coat_of_arms_of_Cape_Verde.svg)

**Mission permanente de la République de Cabo Verde**

XXXIII session de l’Examen Périodique Universel des droits humains

(06 - 17.05.2019)

**Examen** **de La Guinée Equatoriale**

Intervention de Cabo Verde

Maria de Jesus Veiga Miranda Ambassadeur / Représentante permanente

Merci, Monsieur le Vice-Président,

La délégation de Cabo Verde souhaite la bienvenue à la délégation **de La Guinée Equatoriale** et la remercie d'avoir soumis son rapport national.

Cabo Verde reconnait les efforts que ont été faits visant l’implémentation des Recommandations du deuxième cycle et la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption, les pas en vue de l’abolition de la penne de mort, ainsi que les actions visant la réduction des inégalités économiques et sociales.

Outre, Cabo Verde met en évidence l’approche objective et transparente du Rapport National lequel, à maintes reprises, reconnait tout ce que reste encore à faire pour améliorer de façon significatif la situation des droits humains dans le pays, dans plusieurs domaines.

Dans ce cadre, nous prenons note avec satisfaction, des mesures prises en vue d’améliorer les conditions des femmes et des enfants et encouragions les autorités à redoubler les efforts dans ce sens a et à intensifier les programmes visant l’amélioration de l’Access à l’emploi et aux revenues par tous.

Nous recommandons respectueusement à **La Guinée Equatoriale :**

1. L’Abolition formelle et définitive de la Peine de Mort ;
2. La ratification du protocole Facultatif de la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants,
3. L’Etablissement d’un plan specifique de lute contre la pauvreté et en especiale de la réalisation des objetifs 3 et 4 de l’Agenda 2030, pour l’amelioration de l’access à l’education et aux services de santé dans le milieu rural ;
4. L’implémentation d’un Plan National de mise en oeuvre des recommendations en matière de droits humains aligné sur les Objectives de Developpement Durable (ODD) ;
5. L’etablissement d’un système statistique pour générer des données pouvant appuyer à la fois la mise en œuvre des ODD (Objectifs de Développement durable) et des droits humains.

Cabo Verde souhaite plein succès a Guiné Equatoriale dans l’implémentation des recommandations acceptées.

Merci, Monsieur le Vice-Président.